



Infos municipales 07



Habitat 10^{ère} Pierre



Environnement 13



Jumelage 22



**Vassil
IVANOFF
1897-1973**

**Le
Grès
Sublimé
EXPO**



Jean-Louis SALAK
Maire

Edito

.....

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Au moment où nous commençons à espérer un retour à une vie quasi normale, la folie des hommes, en mettant le feu aux poudres aux portes de l'Europe, nous replonge dans l'angoisse et l'inquiétude quant aux conséquences nationales et internationales de ce conflit.

Difficile quelquefois d'être positif lorsque l'actualité mondiale nous ramène à sa terrible réalité. Au-delà de notre propre sécurité, c'est avant tout vers ce peuple ukrainien en souffrance qu'il nous faut apporter d'urgence, aide et soutien tant pour celles et ceux qui restent défendre leur pays que pour les familles qui arrivent en France.

Pour ce faire, comme d'autres pays et comme de nombreuses communes françaises, nous avons mis en place, avec l'aide de bénévoles, des collectes de dons qui seront acheminés là où l'urgence se fera sentir ainsi qu'une plateforme de recueil d'offres d'hébergements locaux que nous transmettons aussitôt à la préfecture.

Une aide financière de 5000€ a également été votée par le conseil municipal à cet effet.

La solidarité doit être dorénavant notre priorité envers ce peuple qui ne cherchait, après avoir déjà vu une partie de son pays annexé par la Russie, qu'à trouver un espoir de paix en se rapprochant de l'Europe. Soyons dignes de leur combat.

Cette situation, toute dramatique soit-elle, ne doit pas non plus être un frein à notre vie municipale, à ses projets, ses activités et ses animations.

Les pages qui suivent vous montreront, outre la rétrospective 2021 déjà très riche malgré les contraintes du contexte sanitaire, que cette année 2022 ne démériterait pas.

Avec les beaux jours qui reviennent, les manifestations estivales se préparent et permettront de nous retrouver enfin avec plaisir, sans masque... tout en restant toujours prudents !

J. L. Salak



MEHUNMAG N°78 MARS 2022

Directrice de la publication : Béatrice Fournier

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle,
Sophie Brossier, Léa Couturaud

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Pascal Vangysel,
Collection musée de la Borne.

www.ville-mehun-sur-yevre.fr
facebook.com/mairiemehunsuryevre



04 | Rétrospective 2021



La municipalité vient de se doter d'un nouvel outil permettant à tous d'accéder plus facilement à l'actualité de la ville.

Grâce à cette application mobile, gratuite et sans publicité, les Mehunois abonnés reçoivent instantanément des informations pratiques et des alertes : événements importants, fermetures d'axes routiers, interventions d'urgence, alertes "intempéries", concerts, festivals, brocantes, sorties, visites, etc...

Des notifications sont envoyées dès qu'un article est mis en ligne par la mairie. Après consultation, les vignettes restent visibles dans l'application.



Pour en bénéficier c'est simple, il faut :

- **Télécharger l'application gratuitement sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur via l'App store, Playstore ou App Gallery.**



- **Sélectionner Mehun-sur-Yèvre dans la barre de recherche**

- **Mettre la ville dans les favoris en cliquant sur le cœur**



CROTTES DE CHIEN

Tout propriétaire d'animaux en est responsable. Malheureusement, la présence de déjections canines dans la ville est de plus en plus signalée. Par respect pour les personnes qui entretiennent les espaces publics et pour garder une ville propre et agréable, il est demandé à chacun de veiller à ramasser les déjections de son chien.

Il est possible de se procurer gratuitement des sacs à cet effet à l'accueil de la mairie et des services techniques.

Pour rappel, ce genre d'incivilité est passible d'une amende de 35€.



OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie passe en heure d'été, du 1^{er} avril au 31 octobre. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

	Matin	Après-midi
mardi	9h/12h	14h/18h
mercredi	9h/12h	14h/18h
vendredi	9h/12h	14h/18h
samedi	9h/12h	14h/18h

Fermée le lundi, jeudi et dimanche.

Contact :

Déchetterie de Mehun-sur-Yèvre

14 rue du Paradis

Tél : 02 48 57 09 80



CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Le 27 janvier 2022, Jean-Louis SALAK, Maire, Nathalie LENSKI, Sous-Préfète de l'arrondissement de Vierzon et Joël GARRIGUE, Procureur de la République, ont procédé à la signature d'une convention de coordination entre la Police municipale et les forces de sécurité de l'Etat.

Cette convention officialise le travail en commun déjà existant depuis plusieurs années, tout en inscrivant pleinement le rôle de la Police municipale aux côtés des forces de sécurité de l'État.

Elle intensifie la transmission d'informations et amplifie leur coopération opérationnelle :

- **Renforcement des patrouilles**
- **Prévention des violences urbaines**
- **Rencontres régulières concernant l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics dans la commune**
- **Coordination des actions destinées à protéger la population en situation de crise**
- **Actions de sécurité routière**
- **Sécurisation des manifestations qui ont lieu dans l'espace public**

Cette convention fera l'objet chaque année d'un rapport d'activité qui sera communiqué au Préfet, au Maire et au Procureur de la République.



PONT GILBERT DEMAY

En 2020, la ville a fait réaliser un diagnostic des ouvrages d'art lui appartenant. Le compte rendu d'expertise indique que le pont de la rue Gilbert DEMAY, construit au début du XX^{ème} siècle, doit être réhabilité.

Sa reconstruction débutera au second trimestre 2022 pour une durée estimée à 8 mois. Durant les travaux, la circulation sera interdite et une déviation sera mise en place par la rue Roger PÉRINET et la RD 2076. Dans la mesure du possible, l'accès des riverains à leur domicile sera préservé.

Les places de stationnement de la rue Gilbert DEMAY seront réservées à l'entreprise.

En 2023, la rue sera complètement refaite avec :

- Le changement des bordures de trottoirs,
- La réfection de la couche de roulement,
- La création de nouvelles places de stationnement,
- La création d'un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite.



Coût des travaux du pont: 434 899,00€ HT

Financement :

Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : **223 181,00€**

Commune de Mehun-sur-Yèvre : **211 718,00€**

REMISE DES FONDS À L'AFM TÉLÉTHON

La ville a de nouveau contribué au Téléthon. Plusieurs actions ont été organisées par les associations et les Mehunois autour de la municipalité et de l'Office Municipal des Sports.

4 771,06 € ont été récoltés et remis le 22 décembre dernier à Sébastien BRUNET, coordinateur AFM-Téléthon du Cher : une somme conséquente malgré le contexte défavorable de la pandémie, atteinte grâce à l'investissement de tous.

Merci aux associations et aux Mehunois qui ont participé :

l'ALMY, l'Amicale de Somme, l'Amicale Marcel Pagnol, le Basket Club Mehun, le Cercle Pongiste Mehunois, le Comité de Jumelage Mehun/Murg, le Comité des Fêtes, ECATY, l'Harmonie Municipale, le Judo Club Mehun, le Karaté Mehunois, la Mehunoise Vigilante, le Gardon Mehunois, le Lions Club, L'Yèvre de Mer, Mehun Badminton, l'Olympique Mehun Handball, la RAMY, le Tennis Club Mehunois, VVF Athlé, Jacqueline AUDEJEAN, la société PERRIN SYLVICULTURE, le domaine Philippe PIGEAT, le domaine Maxime HUBERT et la boulangerie de l'Horloge.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMS

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports de Mehun-sur-Yèvre a eu lieu jeudi 3 mars au centre socioculturel André Malraux. Le Président de l'OMS Christian JOLY, les membres du bureau Elvire CLEMENT, Béatrice FOURNIER, Michel BESSON, Louis René BOITON, Pédro DA ROCHA, Christophe GRANGETAS, Patrick GRACZYK (excusé), Nicolas KOCH, Philippe HUBERT et le vérificateur aux comptes Dominique GIRAUDON, ont remis des récompenses à 53 sportifs et bénévoles méritants des associations sportives mehunoises.

Les médaillés 2020 et 2021

Yvonne BERGE (Amicale Marcel-Pagnol). Louis de MONVAL, Tom CLISSON, Séréna GUIBANE et Cyrian MENUAT (Canoë-kayak).

Lucas COLIN, Gabin DUFOUR, Rubin THIAUX (Cercle Pongiste).

Simon MARTIN, Anaé MALTRE, Mélyna PEREZ, Jade PERRODIN, Elise MARTIN, Jacqueline FAVIÈRE (Judo Club Mehun).

Jean Luc COLIN, Daniel BARBOT, Dominique HOUE (Yèvre de Mer). Lyloo CESAR, Clémence JOUANNIN, Tabata THIAULT et Andréa BRAGA (Mehunoise Vigilante).

Maëlle BILLON, Louane BRAGA, Katie ROCHA SANTOS, Lydsey PELE BOUKOULOU, l'équipe sénior féminine et leurs entraîneurs (Olympique Mehun Handball).

Michel DI COLA et Jean-Pierre MOLLET (RAMY). Frédéric DRILLAUD de (Union cycliste). Milo PUPILLE et Marius MAUREL (Vignoux Foëcy Athlé).



Elsa LUCAS et Joël MABILLE ont été récompensés pour les services rendus bénévolement à la commune. (prêt d'un local pour le club de Canoë Kayak et organisation des "Échappées à vélo".)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES TROTTOIRS RÉAMÉNAGÉS

A la sortie du hameau de Somme, en direction de Sainte-Thorette, des bordures plus hautes ont été posées au niveau des chicanes afin d'accroître la sécurité sur les trottoirs et réduire la vitesse des véhicules.



Coût de l'opération :
8 920 €

ÉLECTIONS 2022

Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.

Une nouvelle carte électorale comportant un QR Code sera envoyée aux électeurs. Ce QR Code renvoie au site www.elections.interieur.gouv.fr/ et permet d'accéder à l'ensemble des démarches pour les élections.

Rappel : le délai d'inscription sur les listes électorales pour le scrutin des présidentielles est dépassé. Cependant, **l'inscription sur les listes électorales pour le scrutin des législatives est encore possible en ligne jusqu'au 4 mai et par courrier ou en mairie jusqu'au 6 mai.**

En cas d'empêchement le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration en utilisant le formulaire en ligne ou directement sur le télé service « Maprocuration ».

La demande doit ensuite être validée dans un commissariat de police ou une gendarmerie. Elle peut également être remplie directement dans leurs locaux.

Pour plus d'informations et retrouver tous les liens vers ces démarches, consulter la rubrique "élections" du site internet de la ville ou contacter le service "élections" par téléphone au 02.48.57.06.15



DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les dossiers d'urbanisme peuvent être saisis et suivis directement en ligne dans une démarche simplifiée.

Cette nouvelle procédure est valable pour les demandes de permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner.

Pour cela, il faut :

1. Créer un compte sur le site <https://ads.bourgesplus.fr/guichet/>
2. Choisir puis remplir le formulaire cerfa en ligne.
3. Joindre les documents numériques du dossier aux formats PDF, PNG et JPEG.
4. Soumettre le dossier à l'administration.
5. Suivre les étapes d'instruction du dossier jusqu'à la décision.

Le dépôt des dossiers au format papier est toujours accepté.

Rappel : tous travaux portant modification de l'aspect extérieur ainsi que toutes constructions à partir de 5m² nécessitent, au préalable, le dépôt d'un dossier d'urbanisme.

Pour plus d'informations :

Service urbanisme : 02 48 57 06 14

Mail : urbanisme@ville-mehun-sur-yevre.fr

Nature des travaux	Déclaration préalable	Permis de construire
Abri de jardin entre 5m ² et 20 m ²	X	
Abri de jardin > 20m ²		X
Clôture	X	
Extension d'habitat <20m ²	X	
Extension d'habitat > 20m ²		X
Garage, véranda < 20m ² (sans modification de l'aspect extérieur de la maison).	X	
Eclairage/changement d'enseigne.	X	
Modification portes, fenêtres, volets.	X	
Panneaux photovoltaïques et/ou solaires.	X	
Parabole.	X	
Réhabilitation d'un immeuble en secteur sauvegardé.		X
Réfection des toitures et couvertures.	X	
Travaux de façade : ravalement, peinture huisseries, changement de menuiseries etc...	X	
Modification ou création de puits ou forage.	X	

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE AUX MALANDRIES

Le 11 février dernier, Jean-Louis SALAK, Maire, Morgan BLIN, Directeur Général de France Loire, Nadia ESSAYAN, Députée du Cher représentée, Christian GATTEFIN, Conseiller Départemental, Irène FELIX, Présidente de Bourges Plus et Alain MONTAGU, Directeur Général de la Ruche Habitat, ont posé la première pierre des futurs logements du quartier Les Malandries, en présence d'élus et de riverains.

Initié en 2016, ce projet porté par France Loire et la ville propose de nouveaux types d'habitat répondant à l'évolution des besoins identifiés en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus.

Cette première offre de 18 logements composée de 6 maisons familiales individuelles et de 12 appartements intergénérationnels contribuera à améliorer le cadre de vie et à encourager le développement économique.

La livraison prévue pour 2023 sera complétée de 12 logements locatifs et de 9 lots à bâtir en accès à la propriété.



« J'ai à cœur de redynamiser ce quartier et de lui donner une nouvelle image que les Mehunois pourront s'approprier »

Jean-Louis SALAK

Renseignements :

Mairie : 02 48 57 06 16

France Loire : 02 48 48 02 00



CHANTIER FORMATION

Lundi 7 février, Jean-Louis SALAK et Guillaume CREPIN, Conseiller régional, Nadia ESSAYAN, Députée du Cher représentée et Christian GATTEFIN, Conseiller Départemental, ont inauguré, en présence des élus, des stagiaires et de leurs formateurs, les travaux réalisés dans le cadre du "chantier formation".

Cette action a pour objectif de mettre en situation de réelle production des stagiaires éloignés de l'emploi afin qu'ils puissent développer des apprentissages par « le faire ». Le dispositif favorise l'appropriation de connaissances de bases et la construction d'un véritable parcours d'insertion professionnelle. Il repose sur l'engagement des demandeurs d'emploi et le développement des compétences.



Accompagnés par les services techniques municipaux et encadrés par des formateurs de l'AFPA (Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes) et du CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes), douze stagiaires ont participé à ce chantier, du 4 octobre 2021 au 7 février 2022.

La ville a pris en charge toute l'organisation matérielle et technique de cette mesure financée par le Conseil Régional, en proposant 3 sites :

- **Réalisation d'un parking situé boulevard de la Liberté**
- **Aménagement paysager du jardin de Murg**
- **Pose de mobilier dans les jardins du Duc Jean**

Une attestation de compétences a été remise à chaque stagiaire.



ÉNERGIE'NOV : LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER SON HABITAT

À l'issue d'une balade thermographique locale, les participants ont obtenu des informations sur les aides à la rénovation thermique proposées par le dispositif de Bourges Plus : **énergie'nov**.

Cet accompagnement gratuit et personnalisé permet la mise en relation des particuliers avec un groupement d'artisans qualifiés et l'information sur l'ensemble des aides financières existantes afin d'améliorer le confort et la performance énergétique de la maison. Tout propriétaire d'un logement sur le territoire de Bourges Plus peut être accompagné.

La plateforme s'adresse également aux entreprises du Cher, labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) qui souhaiteraient intégrer ce dispositif.

Zoom sur la Maison de l'Habitat :

Ce guichet unique a pour vocation de renseigner et d'accompagner les propriétaires dans le montage de leur dossier d'habitat et de les orienter vers les bons partenaires pour faciliter les différentes démarches.



Pour plus d'informations :

Maison de l'Habitat :

Accueil sur rendez-vous

4 cours Avaricum, 18000 Bourges

Téléphone : 0 800 732 140 (N°Vert)

Mail : habitat@agglo-bourgesplus.fr

Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher (ALEC 18) :

Téléphone au 02 49 71 11 90

12 | Environnement

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR ÉLECTRIQUE DE VÉGÉTAUX

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets de Bourges Plus, la commune met gratuitement à disposition de ses administrés un broyeur électrique de végétaux.

Ce broyeur destiné à des végétaux de diamètre limité (45mm) est léger et facile à transporter.

Il est à retirer au centre technique municipal pour une durée de 1 à 7 jours maximum. Une sensibilisation à sa bonne utilisation et un état des lieux du matériel sont réalisés à chaque remise de l'appareil. L'utilisateur en est responsable. Ce dispositif a pour objectif de réduire les volumes de déchets de jardin apportés en déchetterie. Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage ou dans le composteur.

Pour en bénéficier, il faut prendre rendez-vous et fournir les pièces suivantes : une copie de la carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une attestation d'assurance responsabilité civile.



Adresse :

Centre technique municipal
84 avenue du Général de Gaulle

Contact :

02.48.57.06.17
service.technique@ville-mehun-sur-yevre.fr

COMPOSTAGE : GUIDE DES BONNES PRATIQUES

En une année, un habitant jette en moyenne **224 kg d'ordures ménagères** dans le bac gris.

Cependant, 25 % du poids de la poubelle grise peuvent être compostés. Le recyclage des déchets organiques est ainsi valorisé.

En plus de réduire les déchets, ce procédé permet également d'aider à la fertilisation des sols, des plantes, des potagers, des pelouses et des massifs floraux.

■ Textiles usagés
Emballages verre
et papier : **52 kg**

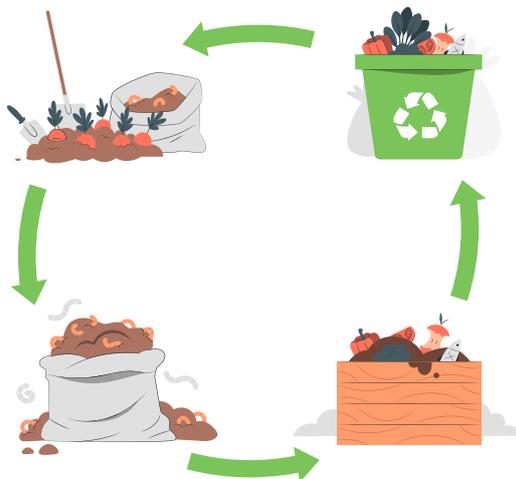
Déchets à déposer en
déchetterie : **10 kg**

■ Végétaux et restes
alimentaires : **57 kg**

Déchets résiduels : **105 kg**



Répartition annuelle des ordures ménagères par foyer



Toutes sortes de déchets sont compostables:

- **Les déchets de cuisine** (épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, etc.),
- **Les déchets de jardins** (tonte de gazon, feuilles, fanes de légumes, taille de haies etc.),
- **Certains déchets de la maison** (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons etc.).

En tas ou en bac, pour réussir son compost, il faut retenir 5 règles :

- **Mélanger les différents types de déchets,**
- **Broyer les déchets si besoin,**
- **Aérer les matières,**
- **Surveiller l'humidité,**
- **Surveiller l'état de son compost.**

Pour plus d'informations sur le compostage et la gestion des déchets :

- www.quefairedemesdechets.fr
- www.agglo-bourgesplus.fr/site/composter-chez-soi-c-est-facile
- Application mobile « monservice déchets »

**monservice
déchets**

L'appli de mon aggro pour bien trier mes déchets

A télécharger sur les stores
ou en flashant ce QR code

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

ÉCO-PÂTURAGE

La ville renouvelle l'opération d'éco-pâturage. Dès le retour des beaux jours, 4 ou 5 moutons vont être installés dans l'espace boisé du Rang des Noyers.

Cette démarche participe à la gestion différenciée des espaces verts. Une réunion d'information des riverains sur ses avantages écologiques, sociaux et économiques a eu lieu le 28 février.

Des panneaux seront présents à proximité des enclos pour informer les habitants des bénéfices et des bons gestes à adopter vis à vis des animaux. Il est possible de contacter les responsables de ce dispositif pour signaler un problème (clôture endommagée, fuite des moutons, dégradations, etc.) au numéro suivant :

06 16 40 10 71



PRINTEMPS DE L'ÉCOLOGIE

La ville participe au Printemps de l'Écologie organisé par Bourges Plus. Cet événement a pour objectif de sensibiliser à l'environnement les petits et les grands en abordant l'écologie de manière ludique et pédagogique.

Plusieurs activités seront proposées :

• 25 avril au 22 mai :

Exposition "Atlas intercommunal de la biodiversité" à la bibliothèque municipale. Une animation de science participative qui permettra d'identifier 14 animaux qui vivent dans l'agglomération.

• 15 mai :

Promenade à vélo entre Marmagne et Mehun-sur-Yèvre, en empruntant le Canal de Berry. Aller/retour au départ de la plaine de jeux de Marmagne (10h) jusqu'aux Jardins du Duc Jean.

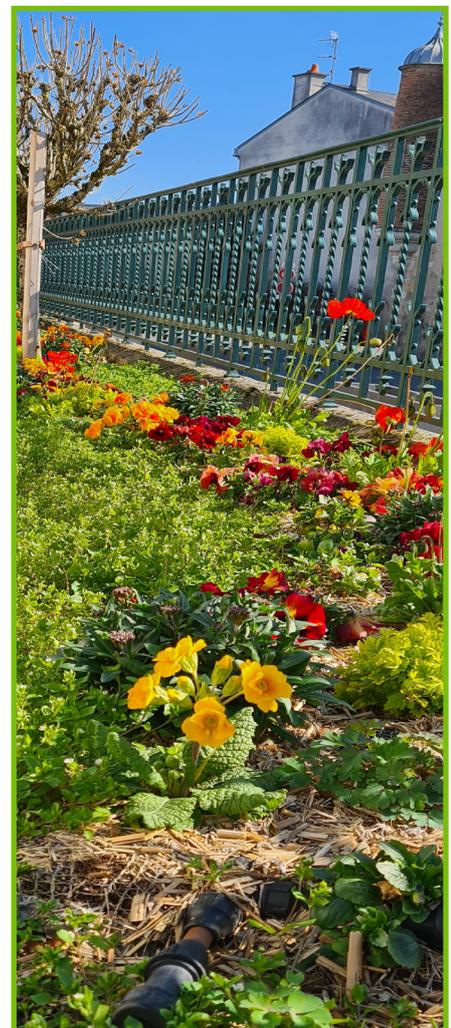
• 19 mai :

Défi alimentation positive, atelier gratuit "plantes sauvages et comestibles" à l'épicerie sociale, organisé par Bio Berry.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

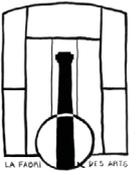
Le jury régional du label "Villes et Villages Fleuris " a maintenu à la ville sa 2ème fleur. Son rapport montre que Mehun-sur-Yèvre dispose d'un fort potentiel tant architectural que naturel. Il a également pu apprécier la bonne gestion du patrimoine de la commune au périmètre très vaste et les efforts engagés dans la revalorisation et la requalification des espaces publics.

Félicitations au service "espaces verts" et à tous les agents qui contribuent à l'embellissement de la ville.



LA FABRIQUE DES ARTS

Echange avec Monsieur Bruno DE PIREY, l'un des initiateurs et porteurs de ce projet.



« Pourriez-vous nous dire en quelques mots en quoi consiste ce projet de réhabilitation de l'ancienne usine Pigois située le long du canal en direction de Foëcy ? »

- Cette ancienne usine se compose de plusieurs bâtiments accolés les uns aux autres, qui ont été construits au fil des ans depuis le milieu du 19ème siècle jusqu'à une fermeture définitive voilà une quarantaine d'années. Et comme plusieurs autres usines situées dans ce quartier, il s'agissait d'une fabrique de porcelaine. Ne voulant pas voir ce patrimoine disparaître, nous avons créé le collectif « La Fabrique des Arts » composé de quatre associés, Agnieszka POLOWSKA, architecte, Loup D'AVEZAC, architecte et architecte du patrimoine, Katia DE PIREY et moi-même (maître-verriers installés dans une autre ancienne usine de porcelaine que nous avons réhabilitée- les Ets Chadefaud). Nous avons donc acquis ces bâtiments afin de les restaurer dans leur ensemble de la façon la plus écologiquement responsable.

« Quelles sont les activités qui vont y prendre place ? »

- Notre projet s'articule autour de deux ensembles distincts et complémentaires. D'une part la réalisation d'une dizaine d'ateliers/logements, destinés à des métiers d'art ou du design, qui seront mis en vente en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) soit directement à des créateurs, soit à des investisseurs soucieux de participer à un programme comme celui-ci, mais avec l'engagement de louer par la suite à des créateurs artisans d'art. Et d'autre part, un ensemble d'espaces destinés à des activités culturelles ouvertes au public et tournées vers la ville et son développement touristique et culturel, dont profiteront en premier les créateurs installés dans les ateliers. Il y aura également plusieurs grands espaces qui pourront accueillir des expositions bien sûr, mais également du théâtre, de la danse, de la musique, et la liste n'est pas exhaustive. Nous voulons aussi créer un restaurant, une salle pour la pratique du yoga et une autre pour la pratique régulière ou ponctuelle d'activités liées à la création. Un hébergement collectif est également prévu.



« Quel sera l'impact sur le quartier ? »

- C'est un très gros projet pour nous, qui doit s'inscrire dans une étude générale à l'échelle du quartier avec la collaboration de ses habitants sur le devenir de cette partie du territoire de Mehun. Nous sommes de plus très heureux d'avoir réussi pour ce projet privé, avec l'aide sans faille de nos élus locaux et départementaux, de le voir sélectionné dans le cadre du Fonds Friches du Plan de Relance de l'Etat. Il a obtenu de ce fait une subvention de près de 20 % du montant des travaux, sans laquelle nous ne pourrions probablement pas mener ce projet à son terme. C'est une vraie opportunité d'inscrire ce quartier dans une dynamique culturelle et touristique pour la ville de Mehun, mais aussi pour l'agglomération dont Mehun fait partie, pour le département et pour la région. Nous voulons que ce lieu soit un acteur à part entière de ce développement.

« Ces bâtiments ont subi au cours du temps beaucoup de dégradations et servaient un peu de décharge sauvage. Qu'en est-il aujourd'hui ? »

- Effectivement ils ont beaucoup souffert, avec notamment de nombreux départs d'incendie et des monceaux d'ordures déposés. Nous espérons voir cela cesser et pour cela nous avons fermé les différents accès qui n'étaient pas sécurisés mais rien n'y fait malheureusement. Ces trois dernières semaines, trois effractions et intrusions ont encore été constatées. Nous déposons plainte chaque fois. Il faut bien comprendre deux choses : ce bâtiment est dans un très mauvais état et il est très dangereux d'y circuler à l'intérieur or ce sont des enfants et de jeunes adolescents qui y pénètrent régulièrement. Nous sommes très inquiets de voir que cela ne cesse pas, c'est presque inespéré qu'il n'y ait pas eu encore d'accident grave !



COMMERCE - SERVICES

■ Assurances Thieblemont

Courtier en assurances pour les particuliers, professionnels et entreprises.

Tél. : 06 51 12 45 26

accueil@assurances-thieblemont.com

www.assurances-thieblemont.com

■ Z PIZZA

Vente de pizzas à emporter ou en livraison.

Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 22h.

171 Avenue Raoul Aladenize

Tél. : 09 81 29 62 63

07 82 77 32 90

Facebook : zpizzamehun

■ Rahma ATOUI

Hypnothérapeute et Energéticienne

2 rue du 11 Novembre 1918

Tél. : 06 80 14 26 61

■ Cave de Byggvir

Vins et spiritueux

4 bis place Jean Manceau

Tél. : 09 84 23 76 74

■ Charles RAIMBAULT Décapage

Décapage par aérogommage et peinture industrielle

3 rue André Brénu

Tél. : 06 63 90 18 54

c.raimbault4@gmail.com

LA PLATEFORME "LES COMMERCE DE MEHUN"

Grâce à cette nouvelle plateforme numérique, les clients peuvent dès maintenant retrouver en ligne les produits proposés par les commerçants et artisans mehunois adhérents, avant de se rendre en boutique et de finaliser leurs achats.

Plusieurs commerces ont déjà leur vitrine en ligne :

- Alizé Beauté
- Argile Coiffure
- Atelier de l'Olivier
- Atelier Vitrine
- Aux Petits Plaisirs
- Bar La Famiglia
- Bijouterie GUYADER
- Boucherie FERREIRA Jean
- Boulangerie de l'Horloge
- Brasserie Tonton Fernand
- Butterfly
- Camus Fleurs
- Camus Espace Vert
- Camus Jardin Service
- Le cabinet de Rahma
- Les Quatre saisons
- Mécanique Lega Mapping
- Mehun Feneck automobiles
- Métamorphose
- Mutuelle de Poitiers Assurances
- Pâtisserie Huet
- Points et Ourlets
- Toilettage Canin & Félin



Le dispositif est cofinancé par la ville et la caisse des dépôts (Banque des territoires).

Il est accessible directement via la page d'accueil du site internet de la ville ou via le QR code.

LE SERVICE EMPLOI

Ce service municipal de proximité est à la disposition des personnes de plus de 25 ans en recherche d'emploi ou déjà salariées avec un projet de reconversion professionnelle, souhaitant des renseignements sur l'emploi ou la formation, ainsi qu'aux entreprises locales. Il travaille en collaboration avec Pôle Emploi à travers une convention de partenariat. Des conseillers ayant une bonne connaissance des dispositifs d'insertion et des mesures pour l'emploi sont à leur écoute et leur proposent différents services :

- L'information sur les aides à l'embauche
- La diffusion des offres d'emploi et des formations
- Des renseignements sur les métiers et les filières de formation
- L'orientation et le suivi en formation
- Une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Un soutien aux démarches administratives liées à l'emploi
- La possibilité d'un accompagnement individualisé
- Une information sur la Validation des Acquis de l'Expérience
- Une aide au recrutement
- La mise en relation sur une offre d'emploi

2021 en quelques chiffres :

- 761 contacts
- 960 entretiens individuels
- 79 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement individualisé
- 662 propositions d'emploi
- 45 orientations vers des formations pré qualifiantes
- 47 orientations vers des formations qualifiantes
- 349 propositions de périodes en entreprises, accompagnement, participation à des ateliers de recherche d'emploi etc...

En 2020 et 2021, plusieurs entreprises mehunoises ont été visitées par Monsieur GATTEFIN, Adjoint au Maire en charge du développement économique et de l'emploi, accompagné par une conseillère du service pour mieux connaître leur activité et évoquer leurs besoins.

16 | Enfance/scolaire

VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances scolaires du 7 au 18 février, les enfants de 3 à 16 ans ont profité de diverses activités autour de la thématique du carnaval des animaux. Au programme : création de chansons, atelier mimes et peinture d'une fresque, atelier connaissance des animaux de la nature, sortie au centre équestre, etc...

Ces différentes activités ont fait l'objet d'un tournage vidéo et de photos découverts à la fin du séjour.



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Pour la deuxième année, les élèves de la classe CM1/CM2 de l'école des Charmilles ont participé au concours de lecture à haute voix « Les petits champions de la lecture ».

La sélection s'est déroulée en deux étapes. La première a eu lieu le 20 janvier, en présence d'un invité d'honneur Régis MAYNARD, acteur de la série "Plus Belle La Vie" sur France 3.

6 élèves ont été présélectionnés par leurs camarades pour prétendre au titre de champion de l'école : Léonie, Mila, Mathys, Lily-Rose, Antoine et Lyana.



Lors de la 2ème étape, ces élèves ont lu un extrait de l'ouvrage de leur choix devant un jury composé de Béatrice FOURNIER, 1^{ère} adjointe, Sylvie BOCQ-CHEVROT et Brigitte MASSE, bibliothécaires.

Lyana a été choisie et aura la chance de représenter sa classe à la finale départementale.

Félicitations à tous les participants pour leur brillante prestation et bravo à leur institutrice pour l'organisation.

TRAVAUX À L'ÉCOLE JULES FERRY

Depuis l'été 2021, les services techniques de la ville rénovent l'école Jules Ferry, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Du choix des peintures à la logistique, ils ont œuvré pour redonner de la couleur à l'école.

Ainsi, les deux premières classes ont été refaites en juillet et octobre 2021, suivies en février 2022 par la salle de motricité qui sert momentanément d'accueil périscolaire.

La dernière salle de classe et les couloirs devraient être refaits pendant les vacances d'été afin d'accueillir au mieux les 85 élèves de l'école pour la rentrée de septembre.



L'HARMONIE DE MEHUN INVITE "QUINTE ES SENS" LE 2 AVRIL

Le quintette à vent "Quinte Es Sens" est né en 2014 lors du week-end de Ste Cécile, patronne des musiciens. Les cinq musiciens se sont rencontrés musicalement dans les rangs de l'Harmonie de Bourges et ont créé cet ensemble inédit. La flûte (Frédérique SENÉE), la clarinette (Olivier LAPORTE), le hautbois (Séverine LAPORTE), le basson (Yves SELOSSE) et le cor (Laure AMOURIQ) composent ce quintette à vent dans sa forme académique.

Ils abordent les œuvres du répertoire de musique de chambre et de nombreuses orchestrations pour quintette à vent, allant du style baroque au contemporain et mélangeant des musiques d'origines européenne et sud-américaine.

Concert gratuit le samedi 02 avril à 20h

Centre socioculturel André Malraux

Vente de programmes : les bénéfices seront reversés au profit de la population ukrainienne



GABRIEL DURLIAT EN RÉCITAL À MEHUN



« Un grand pianiste et un formidable musicien à suivre » - Philippe CASSARD (Grand pianiste classique)

Né à Bourges en 2001, Gabriel DURLIAT est un musicien éclectique et passionné qui s'intéresse à la musique sous toutes ses formes : piano, direction d'orchestre, composition, musique de chambre, création contemporaine etc.

Lauréat du Concours Général (1^{er} prix de dissertation musicale), il entre la même année, à l'âge de 16 ans, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il effectue des études brillantes et complètes auprès de personnalités musicales de premier plan. Il s'est déjà produit lors de festivals renommés tels que le festival de Pâques de Deauville, le festival Musique à la Prée ou encore à Paris, salle Cortot. Gabriel est par ailleurs lauréat des concours internationaux de piano d'Ile-de-France (3^{ème} prix) et de Collioure (1^{er} prix, prix du public, prix de la meilleure interprétation contemporaine).

Mercredi 25 mai,

19h à la collégiale Notre-Dame

Entrée gratuite

DANS LA CUISINE D'ARTHUR ET LILI

*" Arthur et Lili la petite souris sont dans la cuisine...
- Combien faut-il de pommes de terre pour faire la soupe à ma grand mère ?
- Et si on faisait un gâteau au chocolat et à la confiture ?
- Oh oui"*

Ce conte musical gourmand et joyeux est composé de musiques acidulées et de chansons sucrées. Dans la cuisine, ça tambouille, ça popote, ça mouline... À travers cette histoire, les enfants découvriront l'accordéon, le saxophone et le piano.

Accordéon : Murielle MOULIN /Saxophone : Frédéric LANGÉ /Piano : Marie-Christine MOUTAUD

Judi 28 avril à 19h

Centre socioculturel André Malraux

Entrée gratuite



ROSIÈRE 2022



Portrait de la future Rosière : Marie VAN DE WALLE

Etudiante en Culture Création Design, Marie est une jeune fille de 17 ans très dynamique et engagée.

En juin 2021, elle a participé au séjour d'intégration du Service National Universel, à l'issue duquel elle a réalisé sa mission d'intérêt général en intégrant les scouts et guides de France de Vierzon comme chef de groupe. Une "expérience humaine inoubliable" pour elle qui l'a motivée à passer son BAFA Scout.

Elle cumule déjà plusieurs expériences professionnelles dans différents domaines.

En parallèle, Marie est très investie dans la vie associative et sportive mehunoise. Gymnaste et coach d'un groupe de jeunes filles à la Mehunoise Vigilante, elle pratique également le rugby dans un club voisin et a participé à un championnat de boxe française.

Le sport n'est pas sa seule passion, elle aime également beaucoup la musique et s'est récemment lancée dans l'apprentissage de la batterie. Pour elle, la musique est une forme de langage universel qui rassemble tout le monde sans distinctions et permet d'exprimer ses sentiments.

C'est pourquoi elle a choisi "Musiques et danses à travers le monde" comme thème pour inviter la ville au voyage.

Préparation de la journée

Les bénévoles du comité de Rosière ont débuté la fabrication des fleurs en février. Cent mille roses sont réalisées pour décorer le parcours du défilé. Les volontaires peuvent se manifester auprès du comité pour aider à la préparation de ces décors uniques.

Les ateliers ont lieu le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h, à la salle Roger Moreau (Place Claude Debussy). Mais également le lundi et le jeudi de 14h à 17h à Somme.

Une collecte de fonds auprès des habitants et commerçants mehunois a également lieu afin de financer les décors.

Contact : 06 98 18 68 60

Programme

Le couronnement aura lieu le dimanche 5 juin 2022. Pour animer cette fête traditionnelle, des artistes et des groupes musicaux se joindront aux différents événements de la journée.

Le départ du défilé est prévu à 14h30 au domicile de la Rosière (3 rue Saint Louis), il mènera tous les participants dans les jardins du Duc Jean où Marie sera couronnée par sa marraine Elodie BRISSET à 16h30.

La municipalité offrira un vin d'honneur au public. Un spectacle pyrotechnique est prévu en soirée dans la prairie en bas du château.



VASSIL IVANOFF (1897-1973) : "LE GRÈS SUBLIMÉ" 27 MARS AU 06 NOVEMBRE

L'exposition Vassil IVANOFF, Le Grès Sublimé, présente les différentes facettes de l'artiste : vases et pots en grès émaillé, remarquables dans la maîtrise de la couleur rouge "sang de bœuf", sculptures architecturales, dessins et peintures sur textiles.

L'influence du plus grand artiste du XX^e siècle, Pablo PICASSO, transparaît en filigrane dans les œuvres d'IVANOFF. Tout comme le maître du cubisme qui a mis en lumière Vallauris, il a contribué dans les années 60 à développer la notoriété de la Borne, haut lieu du renouveau de la céramique française. IVANOFF a suscité de nombreuses vocations chez les jeunes artistes.

Beaucoup sont arrivés d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays Bas... La Borne est devenue un vivier cosmopolite où l'influence d'IVANOFF reste présente. Il a laissé au musée de La Borne un patrimoine artistique de plus de 1 000 pièces.



À l'occasion de l'exposition événement, une soixantaine d'œuvres sont exposées au Pôle de la Porcelaine, d'autres sont également visibles au musée de la Borne, lieu emblématique dédié à la valorisation des artistes.



PÔLE de la
PORCELAINE
MUSÉE CHARLES VII

Tarif :

Entrée exposition temporaire : 3€

Entrée Château/ Pôle/ Expo : 6€

Gratuit pour les moins de 10 ans

HORAIRES D'OUVERTURE

MARS
AVRIL
OCTOBRE

les week-ends
de 14h30 à
18h00

MAI
JUIN
SEPTEMBRE

tous les jours
sauf le lundi
de 14h30 à
18h00

JUILLET
AOUT

tous les jours
de 10h30 à
12h30 et de
14h30 à 18h30

100 ANS DE MADAME ÉVELYNE PHILBERT

Le 23 octobre 2021, Jean-Louis SALAK a été invité à célébrer les 100 ans de Mme Evelyne PHILBERT à son domicile, en compagnie de tous ses proches. Madame PHILBERT et sa famille ont remercié chaleureusement Monsieur le Maire pour le bouquet et les vœux de bonne santé.



LE COURAGE DE STÉPHANIE POURADIER

En octobre dernier, alors qu'elle se promenait dans les Jardins du Duc, Stéphanie POURADIER n'a pas hésité à se jeter dans l'Yèvre pour sauver une femme qui tentait de mettre fin à ses jours, grâce à son expérience du sauvetage, son brevet de secouriste et ses connaissances en tant que kayakiste. À la suite de cet événement, Stéphanie POURADIER a été informée qu'elle recevrait la médaille de bronze pour acte de courage et dévouement décernée par le Préfet.

Monsieur le Maire lui a également adressé ses félicitations.

TIPHAINÉ GAYON, JEUNE MÉDAILLÉE

Tiphaine GAYON a reçu la médaille d'argent départementale et régionale dans sa filière bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air.

Compliments à elle pour cette réussite.



LES MANGAS SONT ARRIVÉS

Qu'est ce que le manga ?

Force est de constater que le marché des mangas a explosé ces derniers mois. Longtemps considéré comme un sous genre de la BD, réservé à un certain public, le manga allie art pictural et art de la narration, il s'inspire aussi bien de la bande dessinée que de la littérature.

L'art du manga « image légère » ou « esquisse rapide » puise son inspiration dans une histoire japonaise très ancienne. Les toutes premières esquisses apparaissent au X^{ème} siècle dans de somptueux rouleaux illustrés .

En 1902 naît le premier manga humoristique, en 1930 il investit le champ de la lecture pour enfant mais est encore loin d'être diffusé à grande échelle. Il devient un média à part entière et arrive en France en 1970. Qui se souvient de Goldorak ??

De nos jours, les chiffres de vente sont astronomiques et bien loin devant ceux de Tintin et Astérix !!!

Les différents types de mangas

Dans la culture « manga » toujours centrée sur les préoccupations sociales, chaque livre ou presque cible un lectorat particulier en fonction de l'âge et du sexe du lecteur.

Le Shonen, le plus connu et le plus répandu, met en scène un jeune garçon qui traverse une série d'épreuves accompagné d'un groupe d'amis avec qui il va tisser des liens forts ; les plus connus : One Piece, Dragon Ball, My Héro Academia.

Le Shojo, "jeune fille", est destiné à un public féminin et raconte des adolescentes confrontées à toutes sortes de turpitudes. Romantisme, poésie et parfois cruauté définissent les sentiments des personnages.

Le Seinen s'adresse à des jeunes hommes et le **Josei** à des femmes.

Les mangas disponibles à la bibliothèque sont destinés principalement aux jeunes lecteurs.

LISTE DES MANGAS DISPONIBLES

- **DRAGON BALL** - TORIYAMA AKIRA (8 ans)
- **ONE PIECE** - ODA EIICHIRO (9 ans)
- **QUAND TAKAGI ME TAQUINE** - YAMAMOTO SOICHIRO (12 ans)
- **MY HERO ACADEMIA**- HORIKOSHI KOHEI (12 ans)
- **IRUMA À L'ÉCOLE DES DÉMONS** - NISHI OSAMU (11 ans)
- **CAPTAIN TSUBASA** - TAKAHASHI YOICHI (10 ans)
- **KURUKO'S BASKET** - TADATOSHI FUJIMAKI (11 ans)
- **POKÉMON** - KUSAKA HIDENDRI (9 ans)
- **CHI, UNE VIE DE CHAT** - KONAMI KANATA (8 ans)
- **DÉTECTIVE CONAN** - AOYAMA GOSHO (10 ans)
- **BLACK CLOVER** - TABATA YŪKI (12 ans)
- **FRUITS BASKET** - TAKAYA NATSUKI (12 ans)



AUTRES NOUVEAUTÉS

- **Regardez-nous danser** de Leïla SLIMANI
- **Le grand monde** de Pierre LEMAITRE
- **Anéantir** de Michel HOUELLEBECQ
- **Paris-Briançon** de Philippe BESSON
- **Numéro deux** de David FOENKINOS
- **La décision** de Karine TUILL
- **La carte postale** de Anne BEREST
- **Glen Affric** de Karine GIEBEL
- **N'avoue jamais** de Lisa GARDNER
- **Après** de Stephen KING
- **Une si longue haine** de Martine DELOMME
- **Les exilés de Byzance** de Catherine HERMAY-VIEILLE
- **Les héritières de la Salamandre** de Françoise BOURDON
- **Les fossoyeurs** de Victor CASTANET



HISTOIRE DES CHALLENGES MEHUN-MURG

Après la signature de la Charte du Jumelage en 1983, le temps était venu de mettre en place des échanges entre les habitants de nos deux villes.

L'idée d'une rencontre organisée autour de jeux et de réunions festives était proposée... le challenge était né. Le premier a eu lieu en 1987 à Mehun. Restait à trouver une idée de trophée à remettre au "vainqueur" de ces joutes amicales : **Challenge >> "Chat Langé"**

Le Chat de Mehun-Murg était né. Christian BARICHARD et sa mère Janine ont fait parler leurs talents de dessinateur et couturière pour le réaliser. C'est toujours le trophée d'aujourd'hui.



Après une période d'interruption, les challenges ont repris en 2011 à Murg, puis en 2014 à Mehun où nous avons fêté les 30 ans de notre jumelage. En 2018, dernière rencontre à Murg, 75 Mehunois (de 10 à 77 ans) issus des associations, Monsieur le Maire, des élus, les membres du Comité de Jumelage sont allés "conquérir" et ramener le "Chat" à Mehun.



À notre tour d'accueillir à Mehun les 25 et 26 juin prochains nos amis murgois.



L'organisation par le Comité de Jumelage avec l'aide de la Municipalité se met en place et nous recherchons déjà des familles pour héberger nos visiteurs pendant ce week-end. Nous espérons une forte participation des Mehunois.

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à cet évènement : mehunmurg@orange.fr

Philippe HUBERT
Président
06 82 55 30 30

Frédérique GOUSSARD
Vice-Présidente
06 42 85 47 06

Christine BOITON
Secrétaire
06 62 61 69 95

*Un week-end de convivialité
Rires et Amitiés*



CHALLENGE INTERVILLES

JEUX SPORTIFS ET CULTURELS

Mehun - Murg *Challenge*
25 et 26 Juin 2022

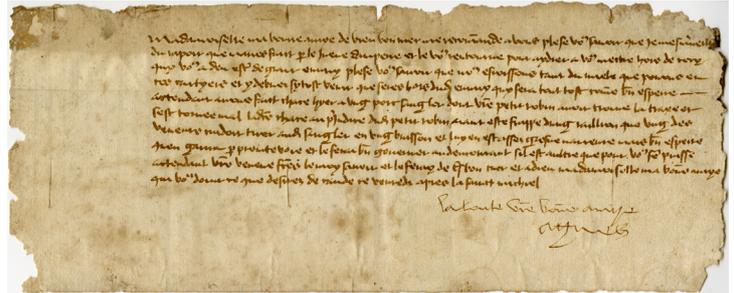


MEHUN S'EXPORTE

Dans le cadre de l'exposition "Agnès SOREL, l'influenceuse" présentée au logis royal de Loches du 9 avril au 6 novembre, le musée de Mehun prête une lettre de la favorite de Charles VII. L'occasion de rappeler le rôle de la Belle-Agnès auprès de son royal amant et de montrer l'importance des châteaux-résidences comme celui de Mehun dans la politique du roi. Encore une belle occasion de porter à la connaissance de tous les collections du musée de notre cité.

Dans ce courrier, Agnès SOREL demande à une dame d'atours des nouvelles du petit chien Robin qui a été blessé lors d'une chasse au "sangler". Si le sujet peut paraître futile, il participe à démontrer les multiples centres d'intérêts d'Agnès : du quotidien à la politique royale...

Le plus intéressant reste la destinataire, puisqu'il s'agit de Mademoiselle de BELLEVILLE (Marguerite de VALOIS). Une bâtarde de sang royale, fille de Charles VI et d'Odette de CHAMPDIVERS, qui était la seule personne pouvant approcher ce souverain lors de ses absences. Il est cocasse de remarquer qu'il s'agit de la première maîtresse officielle d'un roi de France (Agnès) qui écrit à Marguerite, fruit caché d'une liaison antérieure avec le père de Charles VII.

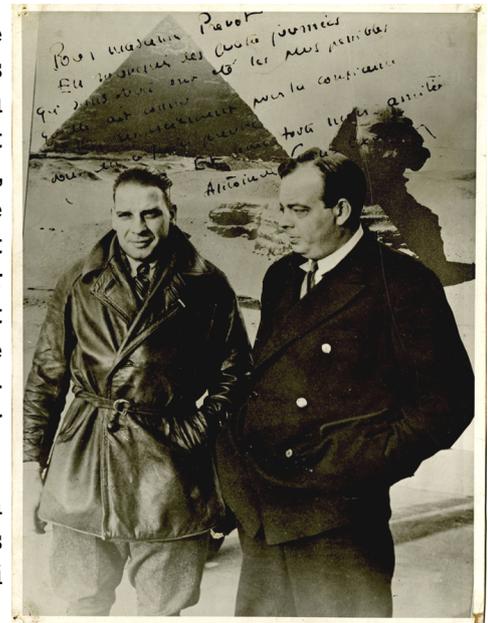


Pour en savoir plus : <https://webmuseo.com/ws/musee-mehun/app/report/index.html>

Puis taper Agnès Sorel dans la fenêtre multi-critères, quatre des courriers anciens du musée Charles VII apparaîtront sous forme de fiches illustrées.

APRÈS SINGAPOUR, PARIS : LES NOUVELLES PLANÈTES DU PETIT PRINCE !

Jusqu'au 26 juin prochain, une partie de la collection André PRÉVOT du musée Charles VII est à l'honneur au musée des Arts Décoratifs de Paris. C'est dans le cadre de l'exposition "À la rencontre du Petit Prince" que les souvenirs du mécanicien et ami d'Antoine de SAINT-EXUPÉRY sont présentés. Un fragment de l'aile du Simoun rappelle le crash de Libye (décembre 1935) et cet avion, le nez planté dans le sable, comme honteux de sa chute (sic.)... Gourde salvatrice, cartes, écrits et photos évoquent la faiblesse des hommes devant l'immensité désertique ; point de départ de l'écriture du Petit Prince par l'auteur-aviateur. Depuis longtemps déjà, un petit bonhomme se promenait dans les marges des écrits de Saint-Exupéry, mais c'est seulement après le crash de Guatemala (photos de Mehun dans l'exposition) et plusieurs allers-retours entre l'Europe et New York, que le Petit Prince prend vie sur le papier en 1942.



Les objets de Mehun complètent les lettres de Léon WERTH conservées à Issoudun, les dessins de la Morgan Library, les souvenirs de famille ou les écrits des Archives de France. Exposition remarquable à plus d'un titre qui propose également un catalogue en coédition avec Gallimard.



Pour en savoir plus sur la collection André PRÉVOT, celui "qui soigne ses moteurs, comme une nounou ses poupons", découvrir la fenêtre virtuelle : <https://webmuseo.com/ws/musee-mehun/app/collection/expo/9>
Lien vers l'exposition des Arts Décoratifs : <https://madparis.fr/A-la-rencontre-du-petit-prince>



GRANDE CHASSE AUX OEUFS

**Dimanche 17 avril 2022
à 15h30**

**Rendez-vous devant
le Pôle de la Porcelaine**

**Les enfants doivent être accompagnés
d'un adulte et placés sous son entière
responsabilité.**



**Pour les
enfants de
-10 ans**

Mehun-sur-Yèvre

12^e édition

Carnaval Vénitien

30 avril
&
1^{er} mai
2022



Départ des défilés vers les jardins
à 15h (centre A. Malraux)

Renseignements : 06 67 94 17 40

Agir ensemble
POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une crise chasse l'autre !

Alors que nous subissons tous, depuis deux ans déjà, une trop importante flambée des prix due à la crise sanitaire, le conflit russo-ukrainien a déclenché une augmentation sans précédent des coûts de l'énergie.

Le plafond du tarif réglementé de l'électricité pour le particulier a été fixé à 4%, cependant aucune mesure de ce genre n'est appliquée pour les collectivités.

Ainsi, la commune a vu ses tarifs d'électricité augmenter de 40% au 1^{er} janvier 2022 et ceux du gaz subir une hausse cumulée de 360% depuis le 1^{er} octobre 2020.

Ce qui représente un surcoût très important qu'il nous a fallu intégrer au dernier moment dans notre budget de fonctionnement, nous obligeant à revoir certaines de nos prévisions à la baisse.

Et une nouvelle révision est prévue au 1^{er} avril...

Alors qu'ils commençaient juste pour la plupart à se relever de la crise économique due au COVID19, les entreprises, les professionnels de la route, les marins pêcheurs, toutes celles et ceux qui utilisent leurs véhicules, chauffent leurs bâtiments et font fonctionner leurs machines subissent de plein fouet cette même escalade inflationniste. Chacun d'entre nous en sera également impacté !

La solution ne viendra pas de la base, des communes en particulier à qui l'on demande déjà beaucoup et qui n'en ont pas la compétence, mais plutôt d'une réforme en profondeur des taxes prélevées par l'État qui représentent une part importante du coût de l'énergie.

Nous resterons bien sûr vigilants à la situation économique de notre ville mais également aux difficultés que chacun pourrait rencontrer et que nous remontrons, comme cela a déjà été fait à plusieurs reprises, auprès de nos politiques et représentants de l'État.

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH.

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Mehun-sur-Yèvre, le 16 mars 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Donnons du sens à nos choix de vie et à nos engagements.

La période que nous vivons est particulière.

D'une part la pandémie pour laquelle les mesures se sont allégées reprend en force avec encore 150 morts par jour du Covid. D'autre part le retour de la guerre en Europe va nous mobiliser: des adaptations sont à prévoir quant à l'impact de cette guerre sur nos modes de vie et notre pouvoir d'achats. La solidarité européenne est nécessaire envers les populations qui souffrent dans ce contexte belliqueux.

Pour le moment l'Etat a pu nous accompagner, particuliers et entreprises. Mais le pourra-t-il toujours ?

Au niveau de la municipalité, pour la taxe foncière, notre demande de neutraliser l'augmentation de la base fiscale pour pallier l'inflation n'a pas été retenue, nous le regrettons. Il n'y aura cependant pas d'autre augmentation des taux. Heureusement! Rappelons que nous avons subi une augmentation de 25% en début de mandat.

Nous avons dès lors suggéré de réorienter nos investissements vers une mutation de nos énergies (pompe à chaleur ou autres...) pour sortir de notre dépendance des énergies fossiles (gaz).

Dans un mois nous choisirons l'orientation pour le pays. Nous choisirons en conscience donc nous pouvons faire le choix d'exclure les projets qui prônent la haine des autres ou les personnalités politiques qui ont soutenu pendant des années le criminel de guerre russe.

Philippe DEBROYE, Edyta KOBYLANSKA,
Jérémie FABRE, Corinne DUFOURT, José MATEU

CONCOURS PHOTO
LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS

Jusqu'au
15 mai
2022

CONCOURS PHOTO

Vous avez jusqu'au 15 mai pour envoyer vos plus belles photos sur la thématique "**La passion au bout des doigts**".

Ce concours permet de mettre en valeur le travail des artisans d'art, artistes ou artisans de Mehun-sur-Yèvre professionnels ou amateurs.

La création peut se cacher partout ! À vous de la trouver et de la photographier. L'essentiel reste de mettre en lumière la noblesse du travail manuel.

Flyer d'inscription disponible sur le site de la ville.



Photos exposées dans les Jardins du Duc Jean de Berry
- Dépôt des photos jusqu'au 15 mai 2022 inclus - Renseignements au 02 48 57 06 19
(Service culturel de la Ville) ou sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr



MEHUN SUR YEVRE
PLACE DU GENERAL LECLERC

10H
18H

MARCHÉ

DE PRINTEMPS

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

ARTISANAL ET
GOURMAND

PRODUCTEURS
LOCAUX

ANIMATIONS POUR
ENFANTS

DIMANCHE
15 MAI

Organise par :
Comité des Fêtes

Renseignements : 06.98.18.68.60 ou 06.73.71.22.35

email : comitedesfetesmehunois@gmail.com

